

Plénière de clôture

Table ronde de clôture : conclusions et perspectives

Intervenants :

Gaëlle Leveillé-Nizerolle,

présidente de la Coordination des associations de solidarité internationale (Casi) en Bretagne

Loïg Chesnais-Girard,

vice-président de la Région Bretagne en charge de l'économie et de l'innovation

Vincent Chamaret,

directeur général de Bretagne Commerce international

Joachim Somda,

gouverneur et président de la délégation spéciale de la région du Centre au Burkina Faso

Rasmané Nikiema,

secrétaire général du Conseil régional du Centre au Burkina Faso

Baptiste Coupin

Je vais présenter nos intervenants.

Gaëlle Leveillé-Nizerolle, vous êtes présidente de la Casi, la Coordination des associations de solidarité internationale en Bretagne. La Casi compte 45 adhérents, qui sont à la fois des associations, des collectifs et des réseaux de solidarité internationale. Les objectifs de cette coordination sont de créer une synergie entre les acteurs bretons de la solidarité internationale et de faire valoir en Bretagne la dimension internationale de la solidarité. Je précise également que vous êtes membre de l'association Arradon Terre du monde, qui intervient au Sénégal pour des formations en apiculture, agriculture et ostréiculture.

À ma gauche, deux représentants du Burkina Faso. Joachim Somda, vous êtes président de la région Centre du Burkina Faso. Vous êtes administrateur civil de votre état, vous avez démarré dans la fonction publique burkinabé en 1982, successivement aux ministères des Travaux publics et de l'Habitat, de l'Eau et de l'Environnement, avant d'être mis à la disposition du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, où vous servez depuis près de vingt ans. Vous y avez occupé depuis cette date les fonctions de préfet, de préfet maire, de secrétaire général de province, de haut-commissaire, de secrétaire de région. Dans le cadre de la transition politique que traverse votre pays, vous occupez les fonctions de Gouverneur de la région du Centre, en plus de celles de Président de la délégation spéciale de la région du Centre.

À l'occasion de ces assises, vous êtes accompagné par votre secrétaire général, Rasmané Nikiema. Vous avez débuté votre carrière au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Vous travaillez depuis trois ans pour le compte de la collectivité régionale du Centre. Durant une dizaine d'années, vous avez occupé les postes de préfet de département et de chargé d'étude aux ministères de l'Administration territoriale et de la décentralisation et de la sécurité.

Merci d'être présents pour cette table ronde finale et d'avoir fait le déplacement depuis le Burkina Faso. Je me tourne vers les acteurs économiques de cette table ronde. Loïg Chesnais-Girard, vous êtes vice-président de la région Bretagne délégué à l'économie et à l'innovation. Votre engagement politique s'inscrit très tôt, dans votre commune de Liffré, au nord de Rennes, dont vous devenez conseiller municipal dès 1995, puis maire en 2008 ainsi que président de la communauté de commune. Vous avez par ailleurs été élu conseiller régional en 2010 avec comme responsabilité l'économie sociale et

solidaire. Vous avez mené une carrière professionnelle dans le monde de la banque, après des études d'économie et de finances, qui vous donne une bonne connaissance du tissu économique breton.

Enfin, Vincent Chamaret est également présent à nos côtés. Vous le connaissez sans doute. Il est directeur de Bretagne Commerce international, une association de plus de 500 entreprises bretonnes sur laquelle s'appuie le conseil régional de Bretagne et la CCI de Bretagne pour développer l'économie bretonne. Il est également président du Centre franco-japonais de management à Rennes 1. Je vous demande de bien vouloir les applaudir.

Dans le cadre de cette table ronde finale, nous allons essayer de faire ressortir des préconisations, des idées concrètes ou en tout cas, des pistes de partenariat. C'était l'objectif de ces assises de la solidarité internationale.

Je vais commencer par vous faire réagir sur les activités dont vous êtes les porte-parole. Gaëlle Leveillé-Nizerolle, présentez-nous les projets de solidarité ou de coopération internationale portés par la Casi de Bretagne dans les pays du Sud.

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

La Casi de Bretagne ne porte pas elle-même des projets de solidarité internationale dans les pays du Sud. Elle accompagne et regroupe les associations qui, elles-mêmes, portent des projets. Ce sont des projets très variés. Beaucoup sont des projets agricoles, mais il y a aussi des gens qui font de la formation dans des écoles, des projets en matière de santé, des projets en tout genre. Mais la Casi ne fait que fédérer toutes ces associations.

Baptiste Coupin

Vous accompagnez donc les associations de Bretagne qui ont des projets de solidarité internationale, que ce soit d'ailleurs dans les pays du Sud, mais également en Bretagne.

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

C'est plutôt dans les pays du Sud, puisqu'il s'agit de solidarité internationale. Cela n'efface pas le fait que notre réseau est en lien avec d'autres réseaux, ceux de l'économie sociale et solidaire, ceux de Bretagne durable... Nous sommes ce pivot qui permet d'être en relation avec d'autres, mais avec d'autres réseaux.

Baptiste Coupin

Il ne vous a pas échappé que dans ces assises, nous parlons du développement économique avec le concours des entreprises. Que pensez-vous des partenariats et des liens qui sont construits aujourd'hui entre associations de solidarité internationale, collectivités et entreprises et comment impliquer davantage les acteurs économiques dans le processus de solidarité ?

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

La journée d'aujourd'hui a été très riche parce que nous avons pu voir des entreprises qui travaillaient avec des ONG. Nous nous sommes bien rendu compte qu'en fait, il n'y avait vraiment de solidarité internationale que s'il y avait complémentarité entre ONG et entreprises. L'ONG connaît le terrain, connaît les besoins des gens, est en contact avec la population et de ce fait, peut mettre l'entreprise qui correspond à la demande locale en contact avec les gens du terrain. C'est au moment où il y a cette complémentarité entre les gens du terrain, l'ONG et l'entreprise qu'effectivement, le projet peut aboutir et apporter un certain nombre d'effets positifs. En effet, nous, ONG, nous avons quand même une certaine éthique et il y a un certain nombre de choses auxquelles on ne voudrait pas déroger. Par

exemple, nous posons comme condition que le projet permette de développer l'économie locale. Cela doit être viable pour l'entreprise, mais il ne faut pas que l'entreprise détruise l'économie locale. L'entreprise doit avoir conscience qu'il faut maintenir la dignité de la personne dans tous les travaux, en agriculture ou dans les entreprises. Nous tenons beaucoup à ce que la dignité de la personne soit respectée et qu'elle soit respectée au niveau du travail.

Baptiste Coupin

Joachim Somda, que vous apportent concrètement les entreprises bretonnes pour le développement économique local, au Burkina Faso ? Quelle aide concrète apportent-elles sur ce schéma ?

Joachim Somda

À ma connaissance, les entreprises ne sont pas encore solidaires au Burkina Faso. Je pense que cette table ronde donne l'occasion d'inviter les entreprises du secteur privé à intervenir dans la région du Centre. Je suis là au titre de la région du Centre en qualité de gouverneur et de président de la délégation spéciale, sur l'invitation de la Région Bretagne, avec qui, justement, nous avons un projet agricole qui a démarré depuis 2010.

Baptiste Coupin

Il s'agit de la filière maraîchère, nous allons l'évoquer avec votre secrétaire général, Rasmané Nikiema, dans un instant. Je voudrais d'abord vous entendre sur les besoins spécifiques, aujourd'hui, en matière d'aide que peuvent apporter les entreprises pour le développement économique local. Sur quoi portent les besoins ? La formation, l'insertion professionnelle ? Des activités peuvent-elles être créées avec le concours d'entreprises ?

Joachim Somda

Oui, mais il faudra que nous fassions le point. Les entreprises privées peuvent nous être très utiles dans plusieurs domaines, dans la région du Centre : la formation, pour renforcer les capacités, les investissements et le renforcement des infrastructures. Comme vous le savez, la région du Centre, au Burkina Faso, est celle où les besoins sont encore immenses, que ce soit dans le secteur de l'éducation, dans celui de la santé, dans le secteur agricole, où il y a encore beaucoup de besoins. Nous attendons qu'à l'image de ce que fait la collectivité du conseil régional de Bretagne depuis 2010 au profit d'autres régions, nous invitons vraiment le secteur privé, toutes les entreprises privées de la région à venir au Burkina et à nous accompagner. Il y a des secteurs où nous sommes assez disponibles pour les accueillir. Au titre de la région, nous avons conçu une stratégie de développement régional qui a donné lieu à la naissance de cinq programmes, parmi lesquels on peut citer ce projet agricole qui a vu la création d'une nouvelle société de stockage des produits maraîchers. Son capital n'est pas encore bouclé. Il y a déjà des partenaires qui ont contribué, mais je crois que le gap se situe, à l'heure actuelle, à environ 267 000 €. Nous verrions donc d'un bon œil qu'un entrepreneur breton souscrive au capital de cette société. Voilà ce que je peux dire pour l'instant, mais je pense que les besoins sont immenses. Nous avons bel espoir de voir, à la sortie de cette table ronde, les entreprises accourir au Burkina Faso.

Baptiste Coupin

Merci, Monsieur Somda. Rasmané Nikiema, vous êtes plutôt dans l'opérationnel. Nous parlions de cette filière maraîchère, fruit d'une coopération décentralisée engagée depuis 2011 entre la région Bretagne

et la région Centre du Burkina. Sur quoi porte exactement le projet et quels sont les bénéfices de ce programme pour les populations locales ?

Rasmané Nikiema

Avant de vous répondre, je profite de votre micro pour remercier la région de Bretagne et l'ensemble de ceux qui nous ont accompagnés pour l'élaboration et l'exécution de ce programme. Je parlerai de Mme Salami, qui se bat tous les jours, de M. Pierre-Yves Le Chat et à Bernard Jouan, un technicien confirmé, qui a accompagné le projet.

Ce projet de maraîchage intervient dans les six communes de la région du Centre. Dans les six communes rurales, il y a des coopératives et à Ouagadougou même, il y en a trois. Le projet porte essentiellement sur le renforcement des capacités de ces coopératives et les appuis techniques en matière de semences et de production par trois agents techniques qui ont été mis à disposition par le ministère de l'Agriculture. Il y a également un volet relatif aux crédits. Nous avons ce que nous appelons les prêts nantis : le conseil régional met un montant annuel, au niveau des réseaux des caisses populaires, pour accompagner les producteurs afin de leur permettre d'acquérir les différentes semences et intrants pour pouvoir affronter leurs périodes agricoles.

Baptiste Coupin

Depuis la mise en place de ce programme, en 2008, qu'est-ce que cela a donné concrètement pour les populations locales ? Je crois qu'il y a eu un effet multiplicateur pour les coopératives. Combien de producteurs peuvent bénéficier de ce programme ?

Rasmané Nikiema

Actuellement, à part les trois coopératives de la ville d'Ouagadougou, qui viennent d'être mises en place, 564 producteurs confirmés sont membres des coopératives. On observe, chez les membres de ces différentes coopératives, une amélioration des conditions de vie, d'une manière générale, ainsi qu'une diversification de la production et une diversification des revenus. Les acquisitions en matière technique ont permis le renforcement de leurs capacités et d'améliorer la production, ce qui améliore les conditions de vie des populations à tous les niveaux.

Baptiste Coupin

Merci pour ce témoignage sur la façon dont une initiative de coopération décentralisée peut aider au développement des populations locales, créer des activités et engendrer un cercle vertueux.

Je me tourne maintenant vers Loïc Chesnais-Girard. Nous parlions à l'instant de coopération décentralisée. Quels sont les liens économiques qui unissent des PME bretonnes aux PME des pays du Sud ? Sont-ils importants ?

Loïc Chesnais-Girard

Nous avons effectivement un certain nombre d'entreprises qui travaillent et commercent avec l'Afrique. Il y a l'ensemble du travail que nous avons réalisé depuis quelques années sur le développement de la filière lait en Algérie, notamment, et nous avons un certain nombre d'entreprises qui travaillent dans le domaine de la transition énergétique et qui offrent des solutions pouvant être mises en œuvre dans les pays africains, en particulier pour l'accès au téléphone. En effet, lorsque l'on veut déployer des bornes de téléphonie mobiles, le problème est le rechargement des téléphones portables. C'est un exemple qui me vient à l'esprit.

Nous n'avons pas de chiffres précis, mais ce que nous souhaitons, nous, développer et accompagner, avec Forough Salami, ce sont les entreprises qui intègrent une conception du développement économique qui prend en compte les valeurs du développement durable, comme nous le voulons chez nous – c'est la moindre des choses. Si c'est pour aller piller des ressources naturelles ou l'environnement, ici comme ailleurs, cela n'a pas de sens – et intégrer, voire apprendre sur la transition numérique et la transition énergétique. Il a été indiqué tout à l'heure que les trois quarts du développement sur le continent africain se faisaient avec la transition numérique immédiatement intégrée : on passe directement de l'absence de téléphone au téléphone portable, qui est un outil permettant d'avoir son porte-monnaie, d'avoir un accès à la lecture, à la formation, à des médias, de pouvoir réaliser des opérations de communication ou de commerce. C'est un sujet intéressant et pertinent. Nous sommes en train d'essayer de faire transiter notre économie vers le numérique, vers le bas carbone et donc, vers les énergies renouvelables. Nous avons là un très bel exemple de codéveloppement, un développement qui a du sens et qui est souhaité, de par notre condition d'homme. Vouloir nous accompagner les uns et les autres, nous entraider les uns et les autres et voir le continent africain continuer à se développer de lui-même. Mais nous avons un intérêt parce que par rapport à notre propre croissance et à notre propre développement, nous disposons de clés sur lesquelles nous travaillons depuis longtemps et sur lesquelles nous voyons bien que nous pouvons nous faire aider avec ce codéveloppement.

Baptiste Coupin

Il s'agit donc de faire émerger des écosystèmes économiques avec l'appui, notamment, des entreprises du Nord.

Il y a un programme intéressant sur lequel je souhaitais avoir votre réaction : l'initiative « Talents du monde », qui permet à des entrepreneurs ouest-africains de renforcer leurs capacités managériales en Bretagne. Qu'est-ce que cela apporte aux personnes qui sont formées ici et de quelle manière sont-elles opérationnelles par la suite dans leur pays d'origine ?

Loïc Chesnais-Girard

Sachant que je viens du milieu bancaire et des sujets d'argent, mais l'entreprise, c'est d'abord emmener des hommes vers un projet, quelle que soit l'entreprise et d'ailleurs, que ce soit dans le monde marchand ou non marchand. Je pense que dans le monde associatif, une ONG est une entreprise qui emmène des hommes et des femmes vers un projet. Talents du monde a pour vocation d'accompagner des hommes et des femmes vers une formation managériale qui permet de conduire son projet professionnel, et de le conduire avec des outils de management qui sont pertinents et intéressants, mais comme nous le faisons pour nos entrepreneurs qui, parfois, ont la bonne idée pour développer leur entreprise, mais pas forcément les clés qui leur permettent d'emmener avec eux l'ensemble d'une équipe.

Le deuxième avantage de Talents du monde est la rencontre. Plus on développe des rencontres entre des pays et la Bretagne, plus on peut développer une activité économique intéressante et positive, intégrant la relation humaine. À mon sens, le seul intérêt du développement économique est la relation humaine et la croissance que l'on crée de part et d'autre. Par ailleurs, Talents du monde permet de créer la double culture. J'ai entendu parler, dans l'atelier où j'ai passé un peu de temps, de ce sujet de la double culture, qui est un sujet important. Cette double culture doit se travailler de manière permanente. Année après année, le programme Talents du monde crée la double culture dans les deux sens. Il ne s'agit d'ailleurs pas de double culture, mais de multiculturel. C'est non pas une culture mondiale, surtout pas une culture mondiale, mais du multiculturel. Nous avons notre culture bretonne, notre identité bretonne qui nous différencie d'autres territoires en Europe, tout en étant fiers d'être dans

l'Europe et dans la République, et il y a d'autres cultures, d'autres identités. Cette connaissance mutuelle, elle aussi, est facteur de croissance.

Baptiste Coupin

Merci. Vincent Chamaret, je vous donne maintenant la parole. Vous êtes le directeur de Bretagne Commerce international, qui accompagne plus de 500 entreprises bretonnes dans leur développement à l'international.

Quelles sont les filières d'excellence présentes en Bretagne qui séduisent les pays du Sud et quelle opportunité de croissance y a-t-il dans ces pays en voie de développement ?

Vincent Chamaret

Avant de répondre à votre question, je vais préciser les chiffres, parce que je suis à côté de mon financeur principal et que si je n'aidais que 500 entreprises par an, il me couperait aussitôt mes budgets... Ce sont 2 500 entreprises aidées par an et 500 adhérents dans l'association. Nous sommes également financés par la chambre de commerce de Bretagne et nous sommes la seule région où nous avons fait la fusion des équipes qui travaillent à l'international auprès des entreprises.

La richesse principale, tout le monde l'a dit, ce sont les entrepreneurs, donc des hommes et des femmes et leurs équipes, qui constituent les entreprises. La Bretagne étant l'endroit de France où il y a le plus d'associations de type loi de 1901 à but non lucratif, il était normal qu'à un moment ou à un autre, le monde économique et le monde de la coopération et de l'entraide se rapprochent. C'est déjà le cadrage breton.

Ensuite, nous avons une approche plutôt biaisée à travers l'agroalimentaire, puisqu'il y a un grand défi, celui de la nourriture pour tous, dans lequel nos entreprises se sentent à l'aise puisque nous avons nous-mêmes vécu des expériences de développement pendant les cinquante dernières années de développement de notre pays, notre propre région, expériences qui nous permettent d'amener ce qui à mon sens, est la clé de la coopération économique : la formation. L'exemple particulier que nous avons est celui de l'agroalimentaire, avec un axe très fort sur la formation et le transfert de compétences par des entreprises bretonnes qui sont les formateurs auprès des utilisateurs, en l'occurrence, dans le domaine du lait, expérience qui a maintenant plus de cinq ans et qui est donc assez significative.

Baptiste Coupin

La transition est facile, puisque je vous amène sur les commentaires au sujet du programme Alban qui est en place en Algérie. Il vise notamment à substituer au lait en poudre du lait provenant de coopératives de production de lait.

Vincent Chamaret

Le cahier des charges de départ est le suivant : ce pays importe les deux tiers de sa consommation de lait sous forme de poudre de lait du marché mondial, que l'on remouille dans le territoire et que l'on redistribue ensuite. La valeur nutritive est nettement moindre et le prix, extrêmement élevé. Pourquoi était-ce nécessaire ? Parce qu'il n'y a pas assez de production locale et parce que la chaîne de distribution n'est pas copiable sur la chaîne de distribution que nous pouvons avoir ici, en l'occurrence, la chaîne du froid, avec l'impossibilité de la garantir au-delà d'un cercle d'une cinquantaine ou d'une centaine de kilomètres.

Baptiste Coupin

Ce sont donc des experts bretons qui sont intervenus en Algérie, qui ont monté cette filière et qui poursuivent un accompagnement même encore aujourd'hui ?

Vincent Chamaret

Le principe est de localiser. Nous avons d'abord étudié les conditions agronomiques qui permettent de valoriser ce qui existait, puis transféré des savoir-faire grâce à nos entrepreneurs, et c'est où c'est très économique, puisque les entreprises qui ont fait la formation ont aussi trouvé leur intérêt, parce qu'elles ont vendu soit des produits d'hygiène, soit des produits d'additifs alimentaires, des compléments alimentaires, pour éviter les carences dans certains domaines. Le résultat est qu'il y a maintenant autonomie totale dans la gestion du projet par les Algériens. Le premier programme portait sur trois ans – en réalité, il s'est déroulé sur quatre ans –, 700 éleveurs ont adhéré, parce qu'il fallait montrer son adhésion au principe, et l'on note une progression de la production de lait de l'ordre de 30 à 40 % suivant les endroits. Je ne suis pas du tout un spécialiste, mais j'ai rencontré plusieurs éleveurs dont un m'a dit que les cinq litres de plus qu'il obtenait par jour et par vache – il a quatre ou cinq vaches – apportaient la différence qui lui permettait d'envoyer ses enfants à l'école avec des chaussures parce que maintenant, il gagnait de l'argent. C'est le petit delta, la petite différence économique qui a fait qu'une petite économie qui est né à un niveau qui concerne 700 éleveurs, ce qui n'est pas neutre : cela concerne une masse de gens dans les trois préfectures où le programme est aujourd'hui développé. Il faut en effet le restreindre, parce que nous n'avons pas la capacité d'envoyer des personnes partout. Ce sont des centaines de jours de formation qui ont été assurées pour transférer le savoir auprès d'équipes organisées autour des chambres d'agriculture. C'est à travers les préfectures et les chambres d'agriculture qu'ont été formés les gens. Voilà le transfert qui se fait et qui permet économiquement d'avoir un flux, mais en même temps, un développement local, c'est-à-dire que quand nous nous en allons, cela continue à fonctionner.

Baptiste Coupin

À travers ce programme mis en place, cette réussite, vous faites passer le message que l'on peut finalement faire du business – vous le dites sans ambages – avec les pays en développement tout en servant des objectifs sociaux. Cela contribue au développement durable.

Vincent Chamaret

Absolument. Bien sûr, comme vous pouvez l'imaginer, il peut y avoir des producteurs bretons de lait en poudre qui auraient pu penser que nous altérons un peu leur modèle économique, puisque nous favorisons l'émergence d'une filière de lait frais. Mais ils ont compris que le challenge était tel, au niveau de la nourriture humaine, qu'il n'était pas question de parler de quelques tonnes de produits vendues en moins et qu'il fallait agir sur le fond pour fixer la population. Nous nous en rendons compte en Algérie et dans les autres pays avec lesquels nous sommes en discussion. Ce programme n'était en effet pas destiné qu'à l'Algérie. Nous sommes en train de le déployer au Maroc, au Sénégal, au Tchad, avec des variantes. Chaque pays sera différent, mais les entreprises sont toujours derrière nous parce qu'elles y ont aussi trouvé du bien-être humain, ce plaisir de transférer, qui donne du sens.

Baptiste Coupin

Je vous propose à chaque intervenant avant de passer aux questions avec la salle, de conclure avec des choses que vous avez retenues aujourd'hui ou bien avec un message ou des préconisations que vous souhaitez faire passer pour des connexions, des partenariats entre les différentes familles acteurs du développement.

Vincent Chamaret

Je voudrais dire d'abord que nous sommes dans une région intelligente parce qu'elle sait jouer à la fois sur les aspects économiques et les aspects de stricte coopération. Il est rare qu'une région arrive à intégrer dans une stratégie d'aide entre Nord et Sud à la fois le côté coopératif classique et le côté économique. C'est la première chose que je voulais dire, parce que j'en bénéficie. Ce programme dont j'ai parlé n'aurait jamais été possible sans le soutien de la région. Cela mobilisait deux personnes à plein temps dans mon équipe. Il faut bien que quelqu'un finance cela, en dehors du financement lui-même du programme.

L'avenir est tel et les potentialités sont telles que je crois beaucoup au mélange de l'économie, de la coopération, du monde associatif. À l'échelle où nous sommes, les entreprises sont des PME, certes plus ou moins grosses, mais ce sont des assemblées d'hommes et de femmes qui sont prêts à ce travail, porté en plus par une vraie dynamique de coopération internationale, parce qu'aujourd'hui, on a compris les enjeux qu'il y a quelques années, on ne comprenait pas.

Baptiste Coupin

Loïc Chesnais-Girard, quelles connexions peuvent être faites entre les différentes familles d'acteurs et comment améliorer les échanges ?

Loïc Chesnais-Girard

Nous sommes dans un monde interdépendant et la COP21 qui va s'ouvrir dans quelques mois va encore le montrer, d'après les débats actuels. Nous avons tous besoin de réfléchir globalement, de penser à l'avenir, aux problèmes alimentaires, aux problèmes énergétiques, aux problèmes environnementaux et aux problèmes de l'eau partout sur la planète. Il n'y a pas de lieu où cela ne posera pas de problèmes. En Bretagne, région par excellence ouverte sur le monde depuis des centaines d'années, et qui a toujours eu l'habitude d'accueillir, de par ses ports ouverts au commerce mondial, est un lieu extraordinaire pour penser globalement à notre développement, mais aussi au développement de l'autre, à la rencontre et à l'échange. Je pense que c'est notre petit supplément d'âme qui fait que l'on est humain et permet de se dire que l'on n'a pas pensé qu'à soi, à nos enfants, à notre descendance, mais aussi, globalement, aux autres, avec qui nous partageons la planète. Ce qui nous permet aussi de dormir sereinement.

Baptiste Coupin

Gaëlle Leveillé-Nizerolle, quel message voulez-vous faire passer ?

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

La journée m'a semblé très intéressante. Je pense que c'est effectivement au niveau des PME que cette synchronisation peut exister avec les associations et les ONG. Pour l'instant, nous n'avons pas l'impression de pouvoir entrer dans une démarche de coopération avec les grandes multinationales. Nous avons l'exemple du lait, qui existe aussi au Burkina Faso où un travail de mise en place de mini-laiteries est en cours. On se rend compte que l'entreprise permet de partir de petits projets et changer d'échelle. Ce changement d'échelle permet de passer de 40 mini-laiteries à 700 mini-laiteries. Pour cela, nous avons besoin des entreprises.

Nous avons aussi vu comment le fait de travailler ensemble changeait quelque chose pour les entreprises. Nous avons eu l'occasion de rencontrer des acteurs de Janzé et nous avons vraiment eu l'impression que tout d'un coup, les gens pouvaient aussi aller voir là-bas ce qui se passait. Cela ouvre

aux gens d'ici qui font de la volaille la possibilité de se rendre là-bas et je pense que c'est très riche d'enseignements.

Baptiste Coupin

Joachim Somda, que voulez-vous faire passer comme message sur les expériences de collaboration entre entreprises, associations et collectivités et sur la richesse de ces expériences ?

Joachim Somda

En tant que collectivité territoriale chargée de promouvoir le développement à la base, nous avons besoin de l'appui de tous les acteurs, que ce soient les entreprises privées ou les associations. Le processus de décentralisation au niveau de la région, au niveau du pays tout entier est très récent. Il a démarré en 2002 et depuis, il y a eu deux mandats du conseil régional qui ont été gérés par un seul président. Je suis le président de la deuxième génération. Je voudrais donc vraiment qu'il y ait une synergie d'action entre les acteurs du développement. J'ai déjà loué l'intervention du conseil régional de Bretagne dans notre région. Cela m'a donné l'occasion d'inviter les uns et les autres à venir dans la région du Centre pour nous appuyer. Je pense que le privé a sa part, de même que les associations. Je suis à la tête de la région depuis janvier 2015 et la politique que j'ai trouvée, qui avait été conçue et adoptée par l'équipe qui est partie, est vraiment une politique très enrichissante. Elle est vraiment inédite au niveau du pays. Parmi les 13 régions qui composent le pays, seul le conseil régional du Centre a vraiment eu des points de référence qui puissent servir de base à l'ensemble des acteurs.

Je voudrais sincèrement remercier les autorités de la région de Bretagne qui nous ont invités à ces assises et leur exprimer notre gratitude, notre reconnaissance pour ce qui est fait, et ceci, au nom de la population de la région du Centre et en mon nom personnel.

Baptiste Coupin

D'un mot, Monsieur le Secrétaire général, Rasmané Nikiema, que souhaitez-vous dire en conclusion sur les connexions et les partenariats possibles ?

Rasmané Nikiema

Vous m'avez interrompu lors de ma première intervention. Je n'avais pas terminé, au sujet des actions. J'ai d'abord parlé du renforcement des capacités uniquement en ce qui concerne les membres des coopératives et les agents techniques. Mais il y a également des renforcements en infrastructures que je n'ai pas évoqués en réponse à votre première question. En effet, dans chaque commune rurale, des magasins de stockage de produits maraîchers ont été construits. Les producteurs y stockent leurs produits pour pouvoir les écouler. Il y a également des centres de vente et de conditionnement, qui sont des sortes de hangars où l'on peut vendre pour essayer d'organiser la commercialisation. Enfin, vous savez qu'il y a des périodes où il y a des surproductions. Nous avons donc rénové les infrastructures de l'Ucobam. Il y avait un ancien bâtiment de l'Ucobam où l'on stockait les produits. Nous l'avons rénové pour pouvoir stocker les différents produits en période de surproduction. Ces infrastructures seront gérées par une société que nous avons appelée la Société nouvelle de stockage de produits maraîchers. Cette société a des actionnaires. Comme le gouverneur vient de l'évoquer, il y a déjà des acteurs privés burkinabés qui sont actionnaires au sein de cette société d'économie mixte. Nous invitons également des acteurs privés bretons à investir dans cette société, qui a vraiment de l'avenir.

Baptiste Coupin

Les acteurs bretons sont invités à participer au développement de cette société et de la filière maraîchère au Burkina Faso.

Nous arrivons au terme de cette table ronde. Je demande à nos intervenants de bien vouloir rester dans leurs fauteuils respectifs, puisque nous allons passer à l'échange avec la salle. C'est le moment de prendre la parole, si vous avez des choses à mentionner, des idées à faire passer, des témoignages ou des questions aux intervenants qui sont sur la tribune.

Hervé Le Gall, association Ingalañ

Notre association travaille également au Burkina Faso et nous connaissons bien le programme de maraîchage.

Une des idées fortes de la journée des assises était que l'activité internationale allait être vecteur de développement et c'est un fait. C'est une piste intéressante. Nous travaillons nous-mêmes sur une filière brito-burkabé de soja biologique dont les bénéficiaires sont entièrement réinvestis pour le développement agricole au Burkina Faso.

Ma question s'adresse aux économistes, au vice-président et au directeur de Bretagne Commerce International. Ne serait-il pas important de parler aussi des risques et des dangers que peut aussi induire le marché libre et ouvert entre l'Europe et l'Afrique ? Je veux parler par exemple des APE, les accords de partenariat économique, qui ont quasiment anéanti les protections douanières des pays africains de la Cédéao. 75 % des taxes douanières et des protections viennent d'être supprimées, ce qui représente environ 12 Md€ de perte pour ces pays. Si le développement économique et l'échange économique entre la Bretagne, la France, l'Europe et ces pays africains sont sûrement source de développement et d'espoir, nous avons du pain sur la planche, ne serait-ce que pour cette perte de 12 Md€, pour réduire la chose.

Vincent Chamaret

J'entends la question, mais il faut comprendre que l'on parle de produits à consommation locale. Vous parlez de taxation douanière. C'est un sujet qui m'a beaucoup tracassé en Algérie parce que les produits sanitaires qui étaient nécessaires pour améliorer la fécondité et la santé des animaux étaient des produits surtaxés en douane. J'ai joué le rôle inverse de celui que vous demandez parce que j'ai fait arrêter les droits d'importation en Algérie pour permettre aux éleveurs de les utiliser et d'avoir un prix de revient qui leur donne une marge plus confortable. Dès lors que l'on parle d'une production locale, la question se pose d'une façon différente. Aujourd'hui, vendre du lait frais sur un marché, en Algérie, c'est nettement mieux que d'importer des tonnes de lait en poudre de n'importe quel pays, en particulier de Nouvelle-Zélande, à des prix battant toute concurrence, mais qui sont sans qualités nutritives propres. Tout est une question d'équilibre. Mais le schéma dans lequel nous sommes avec des programmes comme celui-ci, qui n'est qu'une expérience, bien entendu, était plutôt la localisation d'une production locale. En l'occurrence, nous étions plutôt en recherche de baisse de droits de douane pour faire baisser le coût des intrants nécessaires, qui n'existent pas dans le pays – et nous n'y pouvons rien : s'il y a cinq produits sanitaires sur la mammite de la vache, ce n'est pas demain que nous allons créer une filière dans tel ou tel pays pour recréer ces produits pour lesquels il n'y a que cinq fabricants à travers le monde. C'est donc à prendre avec pondération.

Hervé Le Gall

Mais les 75 % des droits de douane sont supprimés. Cela veut dire que c'est la totalité du marché qui est ouvert et les oignons hollandais, par exemple, peuvent mettre à mal les producteurs d'oignons du Burkina.

Loïc Chesnais-Girard

Je comprends tout à fait ce que vous voulez dire. C'est bien pour cela que la région Bretagne, avec les moyens des Bretonnes et des Bretons, met des euros sur le développement de la filiale du lait en Algérie, qui intéresse nos entreprises, nos PME, mais qui intéresse aussi le développement local de la filière en Algérie. Cette valeur ajoutée qui est produite là-bas permet ensuite d'accroître des échanges intéressants entre l'Algérie et la France ou l'Algérie et la Bretagne. Le modèle que vous décrivez correspond au cas où nous aurions favorisé, accéléré, accentué l'export de poudre de lait de la Bretagne vers l'Algérie, ce qui n'était pas le choix politique que nous avons fait. J'entends ce que vous dites et effectivement, il y a un sujet global par rapport à la relation Nord/Sud, et d'ailleurs, un débat existe actuellement entre les États-Unis et l'Union européenne sur le libre-échange. Je suis d'accord avec vous : il y a de grands sujets. Moi, élu régional, je vous indique l'esprit qui conduit notre action dans le cadre du développement économique à l'international. Cela me semble être cohérent par rapport à la vision que nous avons du codéveloppement et du développement à l'international, qui doit, encore une fois, respecter l'autre partie.

Baptiste Coupin

Je vous propose de passer à une autre question.

Bernard Jouan, Agro sans frontière Bretagne

À travers ce projet de développement de la filière maraîchère dans la région du Centre du Burkina, je voudrais souligner que certes, il est important, politiquement, que ce soit une collaboration du Centre et la région Bretagne, mais il y a déjà un grand nombre de partenaires et d'acteurs bretons qui ont été impliqués dans ce projet. Il y a Hervé Le Gall, d'Ingalañ, qui vient d'intervenir, mais au départ, contrairement à ce qu'a dit la présidente de la Casi, c'est la Casi qui a été le partenaire associatif de la région Bretagne, en attendant que cela entre dans une phase opérationnelle.

Par ailleurs, on ne dit pas suffisamment que dans le cadre des programmes de formation, l'université de Rennes, de Lille ou Agrocampus sont des organismes d'accueil et de participation à des formations. D'autres formations plus techniques font appel à des entreprises de la région, à des coopératives, à la filière des plants de pommes de terre en Bretagne et finalement, à travers ce projet qui concerne deux régions, c'est l'ensemble du tissu associatif et économique de la région qui a déjà été mobilisé.

Rasmané Nikiema

Nous remercions sincèrement notre partenaire de l'ASF, Bernard Jouan, qui est très connu au Burkina. Nous prenons note de sa contribution, en complément de ce que nous avons déjà eu à dire.

Jean-Pierre Coriette, CCFD – Terre solidaire Rennes

N'y aurait-il pas, dans la coopération décentralisée, dans les actions de la Bretagne sur les filières, à renforcer aussi le partenariat local ? Des personnes travaillent localement sur des projets. Dans la mesure où il y a une instabilité dans certains pays – on le voit avec Madagascar, on le voit dans différents pays africains et ailleurs –, des efforts peuvent être faits d'une manière durable. Nous travaillons beaucoup, dans nos réseaux, en même temps que nous nous projetons avec les acteurs de transformation sociale dans les différents pays, à renforcer leurs capacités.

Baptiste Coupin

Merci pour ce témoignage. Je remercie également les différents intervenants d'avoir bien voulu participer à cette table ronde finale. Merci notamment aux représentants du Burkina Faso d'avoir fait le déplacement à Lorient.